

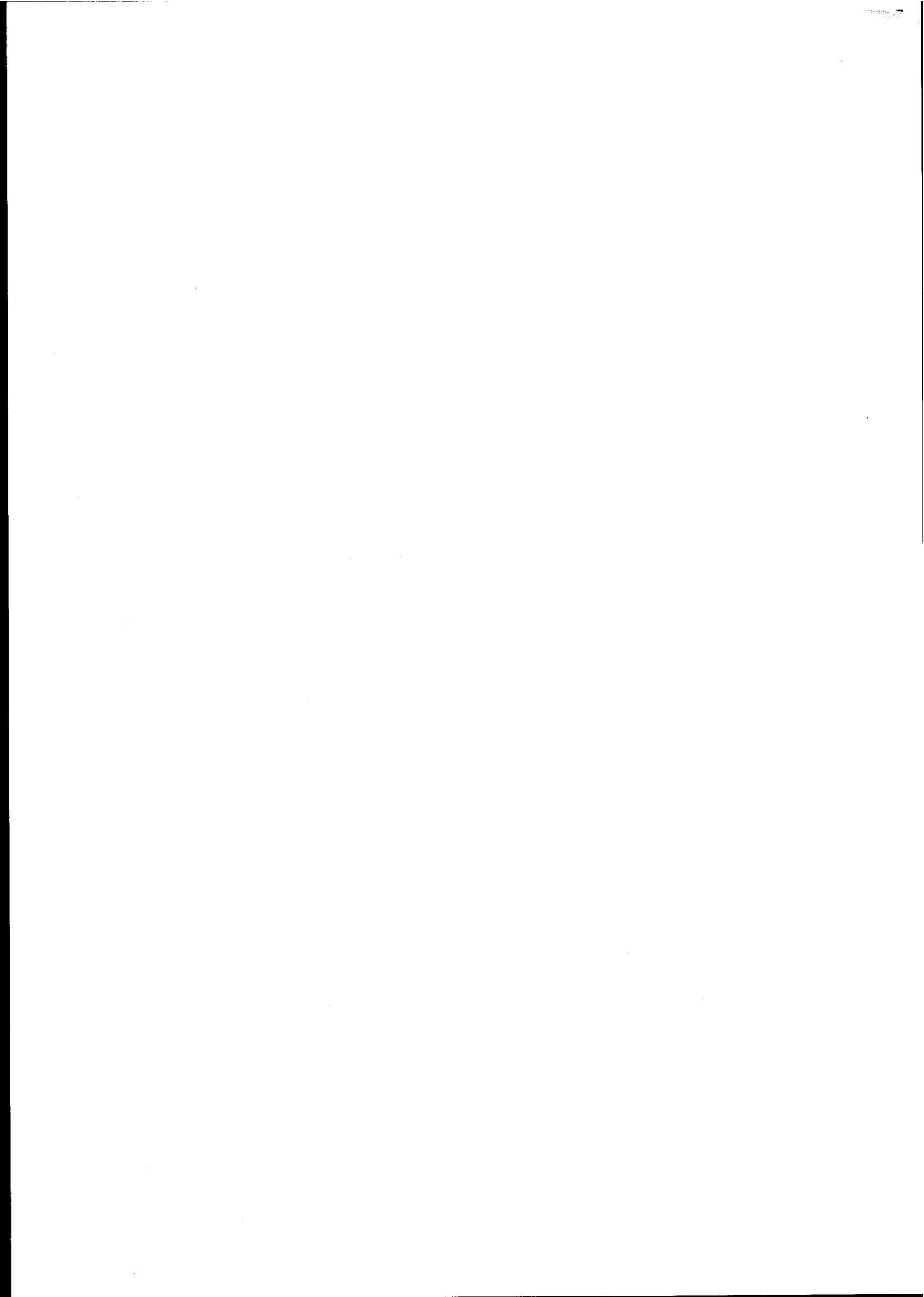
**Centre Suisse d'Information Toxicologique**  
**Schweiz. Toxikologisches Informationszentrum**  
**Centro Svizzero d'Informazione Tossicologica**  
**Swiss Poison Information Center**

Institut de médecine légale de l'Université de Zurich

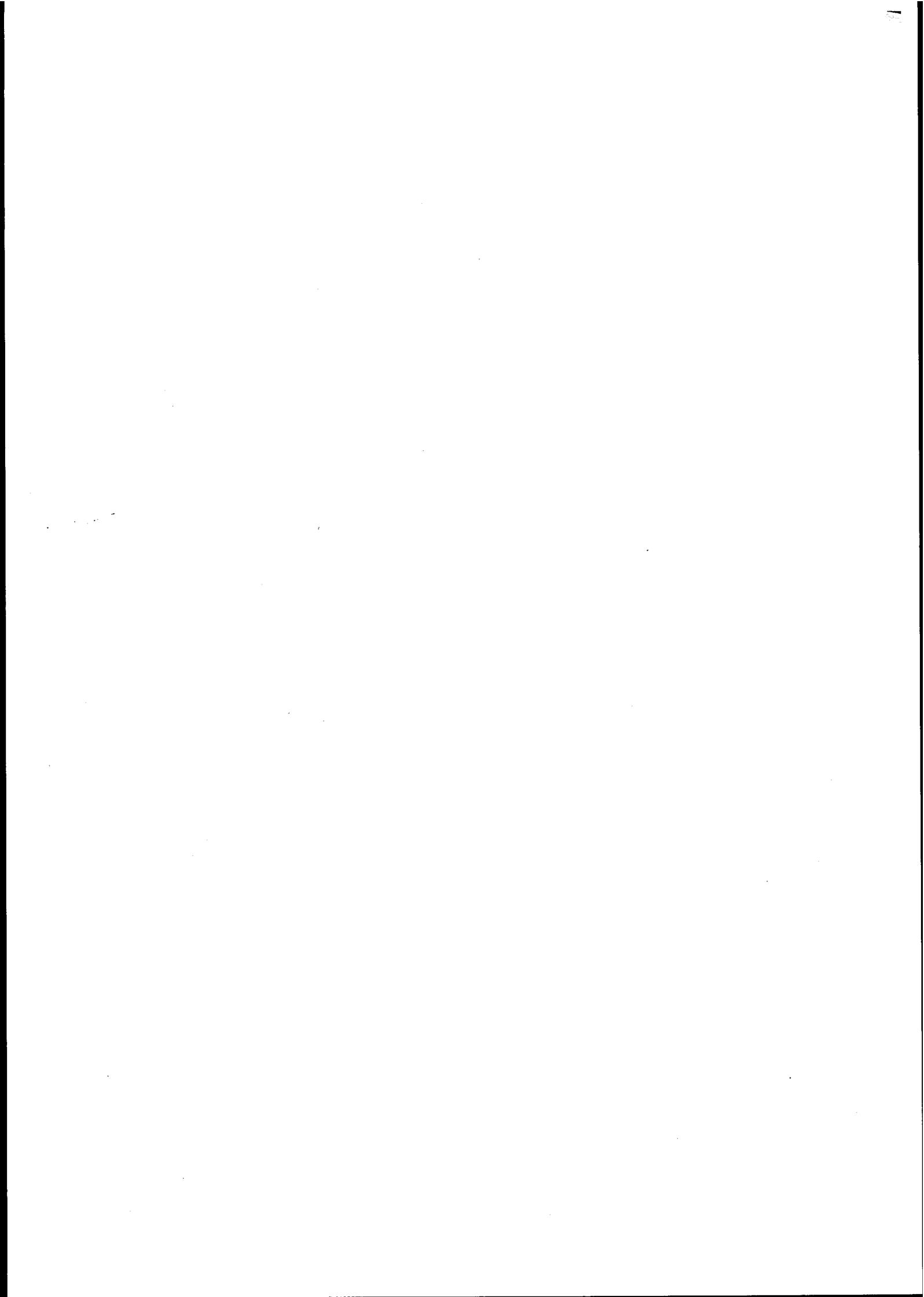
Case postale 8028 Zurich, Téléphone service d'urgence (01) 32 66 66



**Rapport annuel 1972**



**Rapport annuel  
sur l'activité  
du Centre Suisse d'Information  
Toxicologique**



# Rapport annuel sur l'activité du Centre Suisse d'Information Toxicologique

## Rapport annuel 1972

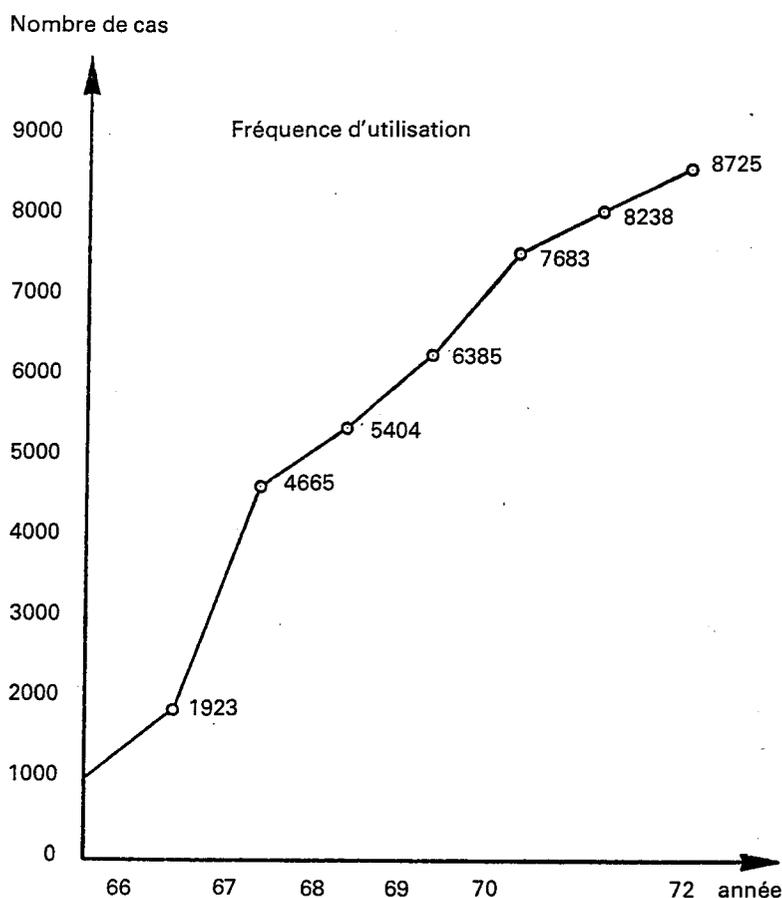
par F. Borbély

- I. Fréquence d'utilisation
- II. Provenance des demandes
- III. Les patients
- IV. Les produits nocifs

- V. Les genres d'intoxication
- VI. L'évolution des cas
- VII. Conclusions

### I. Fréquence d'utilisation Tab. 1

Le nombre des cas traités en détail s'est élevé à 8725 cette année (8238 l'année précédente). Le tableau 1 rend compte de l'évolution générale. Ont augmentés également les problèmes marginaux notés sommairement dans notre journal quotidien (1787 par rapport à 1533). Nous avons répondu en outre à 56 *demandes écrites*, dont 25 ont nécessité une expertise facturée. Il s'agissait en premier lieu de questions relevant de la toxicologie du travail, de compte-rendus pour les autorités et les fabricants de produits toxiques, ainsi que trois fois d'expertises sur la toxicité de plantes.



### II. Provenance des demandes

Les appels en provenance des hôpitaux ont atteint un maximum de 38% en 1972. En chiffres absolus, ces appels ont presque doublés en 5 ans (1718 cas en 1967, 3312 en 1972). L'intérêt de ce développement réside dans le fait que les nombreuses observations bien documentées que nous recevons de cette manière permettent de réviser certaines notions périmées.

Tab. 2 Répartition géographique et professionnelle des demandes (8725) de l'année 1972

Provenance	Etranger	AG 432 000	AI 13 400	AR 48 700	BE 990 000	BL 209 900	BS 234 200	FR 180 000	GE 336 900	GL 38 300	GR 167 000	LU 292 000	NE 170 000
Public	19	206	3	8	302	76	81	22	89	2	61	74	35
Pharmaciens	7	29	-	1	39	4	9	10	26	2	6	6	21
Centrales médicales	-	-	-	-	3	-	2	-	-	-	-	-	-
Médecins prat. (total)	20	149	-	17	305	39	30	28	27	16	60	111	15
Omnipraticiens	19	101	-	15	160	30	9	7	16	12	48	56	9
Spécialistes FMH	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-
Anesthésiologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chirurgie	-	6	-	1	16	-	-	2	-	-	3	2	-
Dermatologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-
Gynécologie	-	-	-	-	3	-	1	1	1	-	-	-	-
Médecine interne	-	13	-	1	44	1	4	3	3	-	2	17	1
Neurologie	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-
Ophtalmologie	-	-	-	-	2	-	1	-	-	-	-	1	-
Orthopédie	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-
ORL	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-
Pédiatrie	1	28	-	-	73	6	11	15	6	3	5	35	3
Physiatrie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Psychiatres	-	-	-	-	5	1	1	-	-	1	-	-	1
Radiologie	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Médecine tropicale	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Urologie	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Dentistes	-	3	-	-	1	-	-	-	1	-	-	2	-
Vétérinaires	-	8	-	-	17	-	2	5	4	-	6	10	3
Méd. d. hôpit. (total)	145	163	-	29	529	31	208	69	192	17	110	110	103
Hôpitaux cantonaux	-	44	-	2	97	26	35	49	105	16	36	40	41
Hôpitaux d'enfants	71	50	-	-	143	-	163	11	84	-	11	51	-
Hôpitaux de districts	-	30	-	27	243	-	-	4	-	-	14	18	-
Autres hôpitaux	74	39	-	-	46	5	10	5	3	1	49	1	62
Cliniques vétérinaires	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-
Autorités, instituts	-	3	-	-	8	-	2	1	1	-	4	-	-
Centres toxicol.	61	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	252	561	3	55	1207	150	334	135	340	37	247	313	177
Prévisions en %	-	6,83	0,21	0,77	15,65	3,32	3,70	2,85	5,32	0,61	2,64	4,62	2,69
Total en %	2,90	6,44	0,03	0,63	13,85	1,71	3,82	1,55	3,90	0,42	2,83	3,60	2,02

Les chiffres encadrés de noir signalent les cantons dont le nombre d'appels est supérieur aux prévisions basées sur le nombre d'habitants.

NW	OW	SG	SH	SO	SZ	TG	TI	UR	VD	VS	ZG	ZH	Cas inclassables	Total	En pour cent
26 100	25 200	385 000	73 000	225 000	92 000	182 000	258 000	34 300	518 000	212 000	67 000	1 114 000		6 324 000	
12	5	126	34	74	23	33	54	2	76	25	43	1033	318	2836	32,50
3	-	23	6	12	9	6	23	1	24	17	-	58	-	342	3,92
-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	110	-	116	1,33
10	11	108	28	67	34	85	59	4	73	46	33	491	-	1866	21,39
8	6	80	20	50	17	61	30	4	54	30	16	219	-	1077	12,34
-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	3	0,04
2	3	-	-	1	-	-	8	-	3	1	11	11	-	70	0,80
-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	5	0,06
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	9	0,10
-	2	7	2	5	3	8	3	-	3	-	1	48	-	171	1,96
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	3	0,04
-	-	1	-	-	-	1	-	-	2	-	-	1	-	9	0,10
-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	0,04
-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	-	1	3	-	8	0,09
-	-	17	6	10	14	15	14	-	11	15	4	192	-	484	5,55
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	0,02
-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	9	-	19	0,22
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0,01
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0,01
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0,01
-	1	-	1	2	-	1	1	-	2	-	-	1	-	16	0,18
1	-	11	4	2	-	6	6	-	12	1	2	11	-	111	1,27
2	-	246	14	96	15	50	85	12	333	116	14	623	-	3312	37,97
2	-	112	14	55	-	48	-	12	74	3	-	112	-	923	10,58
-	-	57	-	-	-	-	-	-	115	-	-	215	-	971	11,12
-	-	-	-	3	14	-	29	-	122	85	-	93	-	682	7,82
-	-	77	-	38	1	2	56	5	22	28	14	203	-	736	8,45
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20	-	23	0,26
-	-	-	-	-	-	-	1	-	3	-	-	19	-	42	0,48
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	61	0,70
28	17	514	87	253	81	181	229	19	524	205	92	2366	318	8725	100%
0,41	0,40	6,09	1,15	3,56	1,45	2,88	4,08	0,54	8,20	3,35	1,06	17,62	-	100%	100%
0,33	0,20	5,90	1,00	2,90	0,92	2,07	2,62	0,21	6,00	2,35	1,05	27,11	3,64	100%	100%

On note par contre une diminution constante des appels provenant de médecins praticiens (environ 20% du total aujourd'hui). C'est de plus en plus souvent que des particuliers nous disent avoir appelé leur médecin, qui, en guise de réponse, leur aurait donné le numéro de téléphone du Centre. Nous regrettons cet état de choses, car c'est le médecin local qui est le mieux placé pour procéder aux constatations objectives indispensables. Vis-à-vis d'un particulier que nous ne connaissons pas, nous devons, par téléphone, rester très prudent, et c'est ainsi que nous proposons souvent au public de contacter un médecin sur place, après quoi, il n'est pas rare que le prochain appel au Centre provienne d'un hôpital!

Des appels en provenance de Suisse, 81,55% ont leur origine en Suisse alémanique, 15,83% en Suisse romande et 2,62% au Tessin. Les appels de l'étranger ont pour la première fois diminué, mais moins en fait que d'après les rapports annuels (de 333 à 252 cas), car nous avons commencé en 1972 à noter de façon sommaire les enquêtes sur des problèmes toxicologiques non urgents (52 cas). On peut penser toutefois que cette évolution pourrait être en rapport avec l'augmentation des moyens propres de certains centres étrangers (allemands en particulier).

### III. Les patients

Age en années	Nombre de patients		Patients en pour cent	
0-1	435		4,91	
1-5	4610		52,09	
5-10	326		3,68	
10-15	167		1,89	
Adultes	3312	(masc. 1528) (fém. 1784)	37,43	(masc. 17,27) (fém. 20,16)
Total	8850		100,00	

Le total est différent de celui des appels: il est en effet arrivé que plusieurs personnes à la fois subissent *une* intoxication (alimentaire p. ex.).

Les appels des vétérinaires ont été au nombre de 134 (contre 129 l'année précédente). Parfois plusieurs animaux étaient victimes de la même intoxication; dans les cas sans précisions, nous en avons compté trois.

Il s'agissait

de 127 chiens, 83 bovidés (vaches, veaux, bœufs), 31 porcs, 16 chats, 13 moutons, 5 chevaux, 3 poules, 2 perroquets, 2 cobayes, 1 hérisson, 1 perruche ondulée, 1 chèvre et 1 singe.

## IV. Les produits nocifs

1. Plantes	3,82 %
2. Animaux venimeux	0,27 %
3. Intoxications alimentaires	2,88 %
4. Adjuvants de l'alimentation	2,39 %
5. Produits chimiques industriels et adjuvants techniques	7,63 %
6. Produits ménagers	30,05 %
6a. Intoxications non professionnelles par inhalation	1,01 %
7. Médicaments	51,95 %

Pour la première fois, les médicaments sont responsables de plus de la moitié des cas.

Les tableaux qui suivent sont basés sur le nombre des intoxiqués; il s'ensuit qu'ici comme dans les statistiques qui suivent, les chiffres sont différents de ceux qui sont basés sur le nombre de rapports établis (v. tableau 2, p.ex.) ou des appels reçus. Les intoxications d'animaux n'ont pas été comptées dans cette statistique. (Liste séparée sur demande.)

### 1. Plantes

	Enfants	Adultes	Total
Atropa belladonna	8	2	10
Allium ursinum	2	1	3
Arum maculatum	6	1	7
Begonia vulgaris	4		4
Berberis spec.	6		6
Colchicum autumnale	2		2
Convallaria majalis	13		13
Cotoneaster spec.	28		28
Cornus spec. div.	3		3
Crocus spec.	4	1	5
Daphne mezereum	8		8
Euphorbia pulcherrima	8	1	9
Ficus elasticus	2		2
Hyacinthus spec.	3		3
Ilex aquifolium	3		3
Laburnum anagyroides	12		12
Lathyrus latifolius	3		3
Lonicera nigra	1		1
Lonicera nitida	1		1
Lonicera pileata	4		4
Lonicera xylosteum	7		7
Lupinus spec.		2	2
Mahonia aquifolium	23		23
Muscari armeniacum	2		2
Narcissus pseudonarcissus	4	2	6
Philodendron spec.	6		6
▼			7

Physalis alkekengi	18		18
Prunus laurocerasus	8		8
Pyracantha coccinea	10		10
Rumex acetosa	3		3
Solanum capsicastrum	1		1
Solanum pseudocapsicum	4		4
Sorbus aucuparia	17		17
Symphoricarpos albus	3		3
Taxus baccata	3		3
Veratrum album	2		2
Viburnum spec.	4	1	5
Viscum album	11	2	13
Mélange de deux ou plusieurs plantes	7		7
Baies, plantes et fruits non identifiés	17	2	19
Divers	45	7	52
<b>Total</b>	<b>316</b>	<b>22</b>	<b>338</b>

## 2. Animaux venimeux

	Enfants	Adultes	Total
Abeilles, guêpes, frelons	5	4	9
Autres insectes	1		1
Vipères et vipéridés	1	4	5
Autres serpents (en partie inoffensifs)	1	5	6
Poissons		2	2
Non-identifiés	1		1
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>15</b>	<b>24</b>

## 3. Intoxications alimentaires

	Cas	Nombre de patients
a) Aliments à <i>toxicité immanente</i>		
Champignons identifiés	13	26
Champignons non identifiés	9	15
Divers	2	2
b) Aliments <i>accidentellement toxiques</i> (souillés de substances chimiques toxiques au cours de la fabrication, du conditionnement, du stockage ou de la préparation des mets)	49	87
c) Aliments probablement altérés par des <i>bactéries sécrétant des toxines</i>	7	13
Botulisme	1	1
d) Aliments provoquant des <i>allergies</i>	4	9
e) Intoxications alimentaires dont les symptômes pourraient faire penser à une <i>maladie infectieuse</i> (Salmonella)	10	14
f) Intoxications douteuses	7	7
g) Demandes concernant les mesures prophylactiques à instaurer	34	81
<b>Total</b>	<b>136</b>	<b>255</b>

#### 4. Adjuvants de l'alimentation\*

	Enfants jusqu'à 15 ans	Adultes	Total
Alcool**	25	27	52
Hallucinogènes			
Cannabis	1	1	2
Cocaïne		2	2
Héroïne		1	1
Mescaline		2	2
LSD	1	13	14
Divers		3	3
Non-identifiés	3	4	7
Tabac	106	3	109
tabac à priser	3		3
Mélanges (en général avec de l'alcool ou des médicaments)		17	17
<b>Total</b>	<b>139</b>	<b>73</b>	<b>212</b>

\* On a classé dans les rubriques correspondantes les intoxications dues à des produits utilisés en remplacement de ces adjuvants de l'alimentation (p. ex. gouttes pour la toux, analgésiques, cigarettes antiasthmatiques, dissolvants, etc.)

\*\* Le nombre des cas d'intoxication par l'alcool n'est pas représentatif: les médecins praticiens qui en connaissent les symptômes et le traitement ne nous signalent généralement pas les cas.

#### 5. Produits chimiques industriels – Adjuvants techniques

	Enfants	Adultes	Total
Acides techniques	7	17	24
Agents de conservation (surtout pour le lait)	9	5	14
Agents de durcissement	12	4	16
Chaux vive	2	–	2
Colorants industriels	1	6	7
Combustibles liquides (Essence, mazout, alcool à brûler, pétrole)	103	58	161
Cyanure	1	17	18
Désinfectants techniques	3	10	13
Diluants pour résines synthétiques et colorants	11	18	29
Dissolvants techniques		22	22
Gaz nitreux		3	3
Huiles de graissage pour machines	25	3	28
Lessives alcalines industrielles	7	12	19
Matières à usage militaire	1	1	2
Matières plastiques	1	1	2
Métaux:			
Combinaisons de Pb et Hg		12	12
Autres métaux		3	3
Plastifiants	1	–	1
Produits de nettoyage pour métaux	6	9	15



Réactifs de laboratoire (Accidents lors du «pipettage»)	4	46	50
Sel pour les routes	1	1	2
Autres produits industriels	17	26	43
Gaz, fumées, vapeurs, poussières inhalés au travail	6	147	153
Questions de toxicologie du travail		36	36
<b>Total</b>	<b>218</b>	<b>457</b>	<b>675</b>

## 6. Produits «ménagers»

	Enfants	Adultes	Total
Antirouille	1	—	1
Blanchissants (p. ex. eau de Javelle et H <sub>2</sub> O <sub>2</sub> )	26	27	53
Colles	26	9	35
Combustibles solides (tablettes)	96	8	104
Cosmétiques divers (surtout rouge à lèvres, make-up)	47	3	50
Dissolvants pour vernis à ongles	31	5	36
Vernis à ongles et durcissants des ongles	15	1	16
Couleurs diverses (rubans pour machines, couleurs pour les œufs et les tissus, etc.)	49	4	53
Couleurs pour la peinture à l'huile et à l'eau	34		34
Craie	7		7
Crayons à encre, stylos à bille	20		20
Crayons pour enfants (au charbon ou gras)	10		10
Crayons-feutre	14		14
Encre, encre de Chine	19	1	20
Encre pour tampons	15		15
Décalcifiants (surtout acide formique)	21	36	57
Désinfectants utilisés dans le ménage	28	9	37
Désodorisants d'intérieur (surtout huiles essentielles)	20	1	21
Désodorisants pour WC	73	—	73
Encaustiques	11	1	12
Engrais	65	13	78
Laques diverses	8	9	17
Produits chimiques pour photographie	7	11	18
Produits de nettoyage:			
Détachants pour vêtements (liquides ou solides)	11	8	19
pour l'argenterie	5	4	9
pour cuisinières et fours	15	2	17
pour disques	5		5
pour fers à repasser	14		14
pour le linge (y compris produits pour affiner ou amidonner)	76	5	81
pour machines	2		2
pour métal chromé	11	3	14
pour parquets (sauf produits à base d'essence de térébenthine)	23	6	29

pour taches de rouille	6	6	12
pour tapis et capitonnages	13	2	15
pour la vaisselle (produits de lustrage inclus)	121	13	134
pour les vitres	14	3	17
pour WC et tuyaux d'écoulement	47	12	59
Solvants pour laques et couleurs	25	37	62
Solvants utilisés dans le ménage (sauf essence de térébenthine)	16	11	27
Térébenthine et succédanés	49	5	54
à usage multiples	109	10	119
Divers	4	12	16
Produits pour équipement sportif, jouets	20	—	20
plomb (billes, soldats)	17	—	17
Produits pour imprégner les textiles	—	1	1
Produits pour la protection du bois	24	15	39
Produits pour la protection du cuir (y compris cirages)	28	3	31
Produits pour la protection du mobilier (y compris poli-meubles)	36	3	39
Produits pour la toilette	65	—	65
Bains mousse, bains divers	28	1	29
Déodorants	7	—	7
Eaux de Cologne	18	—	18
Fixatifs pour cheveux, lotions capillaires	20	—	20
Lotions après rasage	8	—	8
Parfums	26	2	28
Shampooings	23	4	27
Produits pour voitures et deux-roues (laques, antigel, etc.)	22	5	27
Solution pour piles électriques	12	4	16
Cas isolés	61	21	82
Cas négligeables:			
Allumettes et boîtes	49	—	49
Contenu de thermomètres (p. o., 2 fois p. c.)	104	25	129
Siccatifs	29	3	32
Mélanges de deux ou plusieurs produits	3	3	6
<b>Total partiel</b>	<b>1809</b>	<b>367</b>	<b>2176</b>

### **Pesticides**

Antifourmis	15	1	16
Antirongeurs	53	37	90
Fongicides	4	2	6
Herbicides	25	26	51
«Repellents» pour insectes	7	—	7
Insecticides	84	58	142
Boules antimites	63	—	63
Produits contre les escargots	49	1	50
Produits pour protection des semences	16	1	17

Divers	23	12	35
Mélanges de deux ou plusieurs produits	1	5	6
Total partiel	340	143	483
Total*	2149	510	2659

\* Le nombre d'appels concernant les siccatifs n'est pas représentatif, du fait que nous avons cessé d'établir des rapports détaillés sur ces cas depuis quelques mois.

## 6a. Intoxications non professionnelles par inhalation

	Enfants	Adultes	Total
CO (Monoxyde de carbone) (fourneaux, gaz de ville, gaz liquides incomplètement brûlés, gaz d'échappement)	5	28	33
Chlore dans les piscines	12	7	19
Gaz lacrymogènes	—	1	1
Liquides réfrigérants pour frigorifiques	2	5	7
Phosgène	—	1	1
Propane, méthane, butane	4	3	7
Vapeurs d'acides	2	3	5
Vapeurs de combustion de matières plastiques	—	7	7
Divers	2	17	19
Total	27	72	99

## 7. Médicaments

	Enfants	Adultes	Total
Amphétamines et dérivés (comprend les psychamines utilisées comme anorexigènes et les produits de dopage)	67	29	96
Analeptiques (à l'exception des amphétamines)	14	3	17
Analgésiques (Antiphlogistiques) divers	110	51	161
à base de phénacétine	22	50	72
à base de barbituriques	33	58	91
Anesthésiques locaux	3	8	11
Antabus, pris parfois en même temps que de l'alcool	1	11	12
Anthelmintiques	13	1	14
Anti-acides	3	1	4
Anti-allergiques (antihistaminiques)	85	11	96
Anti-asthmatiques	8	5	13
Antibiotiques	41	8	49
Anti-coagulants	4	1	5
Antidiabétiques	3	—	3
Anti-émétiques	21	8	29
Anti-épileptiques	23	20	43
Anti-hypertensifs	20	6	26
Anti-hypotensifs	14	—	14
Antiparasitaires	4	4	8

Anti-parkinsoniens	2	3	5
Antipyrétiques (médicaments contre la grippe)	38	20	58
Anti-rhumatismaux (médicaments contre la goutte)	29	11	40
onguents	12	3	15
Anti-tussifs, expectorants, sécrétolytiques	218	16	234
Aphrodisiaques	1	3	4
Cardiaques:			
digitaliques	29	9	38
nitroglycérine	11	—	11
Chimiothérapiques (sulfamidés et tuberculostatiques)	34	7	41
Cholagogues et cholérétiques	2	1	3
Cytostatiques	—	1	1
Dermatologiques	92	15	107
Désinfectants, antiseptiques	123	28	151
Diurétiques	20	3	23
Gastrointestinaux	49	3	52
Gériatriques et roborants	20	1	21
Hormones diverses	16	4	20
Contraceptifs oraux	143	2	145
Cortisone et dérivés	6	1	7
Huiles essentielles (parfois en mélange)	36	8	44
Hypnotiques divers	37	365	402
Barbituriques	21	102	123
Laryngologiques (tabl. à sucer)	69	—	69
Laxatifs et purgatifs	39	6	45
Narcotiques	3	4	7
Neurovégétatifs divers	47	20	67
Ophtalmologiques	18	—	18
Oto-rhinologiques	118	6	124
Produits à base de As et Fe	28	2	30
Produits à base de quinine	4	2	6
Produits gynécologiques	51	10	61
Produits pour la dentition (sauf produits homéopathiques)	26	—	26
Psychothérapiques divers, sauf les amphétamines (v. a. neuroleptiques)	74	67	141
Thymoleptiques	40	71	111
Tranquillisants divers	17	21	38
Dérivés de la benzodiazépine	117	210	327
Sédatifs	45	67	112
Sérothérapiques, vaccins	9	5	14
Spasmolytiques	42	18	60
Vénotoniques	15	—	15
Vétérinaires (produits)	19	3	22
Vitamines	43	3	46
Cas négligeables:			
Compr. contre carie dentaire	247	—	247
Edulcorants	7	—	7
Préparations homéopathiques	23	5	28
▼			13

Divers	36	28	64
Non-identifiés	18	27	45
Mélange de deux ou plusieurs produits, sans alcool	65	379	444
Mélange de deux ou plusieurs produits, avec alcool	3	112	115
<b>Total</b>	<b>2651</b>	<b>1947</b>	<b>4598</b>

## V. Les genres d'intoxication

Intoxications accidentelles (surtout enfants)	5732
Auto-intoxications volontaires	1917
Intoxications du travail	322
Erreurs	188
Intoxications alimentaires	163
Effets secondaires de produits thérapeutiques	133
Questions relatives à la prophylaxie ou de nature théorique	117
Surdosage accidentel	111
Toxicomanies	66
Intoxications iatrogènes	32
Absorption unique d'hallucinogènes, euphorisants, etc.	16
Intoxications criminelles	—
Inclassables	53
<b>Total</b>	<b>8850</b>

Y compris les cas douteux

## VI. Gravité et issue des cas

Intoxications mortelles	35
Intoxications graves	731
Intoxications légères	1789
Pas de symptômes d'intoxication	1740
Pas de réponse ou réponse inutilisable	1497
Cas négligeables ne comportant pas de retour d'information (en général, appels provenant directement du public, sans caractère d'urgence)	3058
<b>Total</b>	<b>8850</b>

Rapports expédiés: 5639. Réponses reçues: 4386, soit 77,78%.

*Les cas mortels.* Ont été marqués par un astérisque (\*) ceux où nous avons été consultés *post mortem*. Selon une convention des centres toxicologiques d'Europe, les cas mortels survenus à l'étranger (5) ne sont pas pris en considération.

Produit ayant entraîné la mort (cas douteux compris)	Patient	Situation
Acide chlorhydrique	56 a., masc.	suicide
Acide formique	48 a., masc.	suicide?
Antigel	25 a., masc.	erreur?
Cyanure dans du sarrasin	25 a., fém.	accident (contamination lors du transport)
Cyanure de potassium	ad., masc.	suicide
Herbicide	ad., masc.	erreur (produit gardé dans bouteille de bière)
Hydrogène sulfuré*	62 a., masc.	(chute mortelle à la suite d'une intoxication au travail)
Hydroxyde de carbone	59 a., masc.	accident
Hydroxyde de carbone	22 a., masc.	suicide
Hydroxyde de potassium	ad., fém.	suicide
Insecticide	38 a., fém.	suicide
Oxychlorure de phosphore + thiophène	54 a., masc.	accident du travail
Raticide*	22 a., masc.	suicide
Solvant*	19 a., masc.	abus? suicide?
Solvant	ad., masc.	suicide
Analeptiques divers	56 a., masc.	Situation non éclaircie (ev. causalité partielle)
Anesthésique inhalatoire*	ad., masc.	suicide
Anesthésique local	ad., fém.	surdosage accidentel
Anticoagulant + antidépresseur	63 a., masc.	suicide
Antidépresseur + hypnotique*	ad.	inconnue
Chimiothérapeutique*	50 a.	pneumonie par aspiration à la suite d'un tentamen
Hypnotiques	28 a., fém.	suicide
Hypnotique + év. alcool + autres méd.	48 a., fém.	suicide
Hypnotique	ad., fém.	suicide
Hypnotiques	46 a., fém.	suicide
Hypnotique*	52 a., masc.	suicide
Hypnotique*	70 a., fém.	suicide
Hypnotique + analgésique*	ad., masc.	suicide
Hypnotique*	ad.	suicide
Opacifiant	71 a., fém.	accident thérapeutique (perforation du rectum)
Sclérosant pour varices	58 a., masc.	accident thérapeutique
Thymoleptique + hypnotique*	18 a., masc.	suicide? accident?
Thymoleptique + hypnotique	ad., masc.	suicide
Thymoleptique	40 a., fém.	suicide
Uterotonique	nouveau-né	erreur
Total	35 cas mortels (dont 11 pour lesquels nous avons été consulté <i>post mortem</i> *)	

## VII. Conclusions

Les frais de notre institution ont été couverts, comme les années précédentes, par la *Société suisse de Pharmacie*, la *Société pour l'Industrie*

*chimique* et les *cantons*. L'augmentation prévue de la participation des cantons (de 1 à 3 centimes annuels par habitant) a été réalisée presque partout. D'autres contributions, comme par le passé, nous ont été accordées par la Caisse nationale d'assurances en cas d'accidents, par l'association de pharmaciens Galepharm et par des particuliers. Rappelons également la contribution importante de l'Institut de médecine légale de l'Université de Zurich, qui nous prête deux places de travail entières pour des médecins.

La *charge de travail* a continué à augmenter. L'Université n'a pas été en mesure de pallier à la pénurie de locaux qui date de plusieurs années, mais la création de parcelles de travail insonorisées a permis d'améliorer quelque peu les conditions de travail des collaborateurs scientifiques.

L'*échange d'informations* avec les centres étrangers a été particulièrement soutenu en 1972. En janvier, le Centre zurichois organisait une réunion des directeurs des centres européens, qui a permis de faire des comparaisons intéressantes. Ainsi, on a pu constater qu'en Belgique et en Suisse, un accent particulier est porté sur le domaine de la documentation et de l'information, tandis que dans d'autres pays, les efforts se sont concentrés plus sur la toxicologie clinique et les analyses rapides ainsi que sur la recherche et l'enseignement. En septembre, lors du 5<sup>e</sup> Congrès international de l'Association européenne des Centres Anti-Poisons à Mayence, il a été beaucoup question de l'emploi d'ordinateurs dans le traitement des nombreuses données de toxicologie humaine dont nous disposons. Le projet zurichois a pu être démontré en pratique, sur un «terminal» dans la salle du congrès, relié à Zurich par téléphone. Cela a permis d'obtenir une série de suggestions utiles de la part d'experts étrangers.

L'*activité scientifique* s'est manifestée en premier lieu par un certain nombre de publications (voir annexe). D'autre part, une série d'expertises ont été établies, et de nombreuses conférences pour le corps médical données.

Quant à la *prévention* des intoxications, il y a lieu de noter un apport original du Centre Suisse Anti-Poisons: il communique en effet toutes les intoxications graves ou mortelles parallèlement au Service Fédéral de l'Hygiène Publique et au fabricant du produit responsable. Un système analogue pour les médicaments est à l'étude avec l'Office Intercantonal de Contrôle des Médicaments (OICM). Ainsi doivent être jetées sur le plan national des bases concrètes pour une prévention bien dirigée.

Zurich, avril 1972

Prof. Dr. med. Dr. h. c. F. Borbély  
Directeur médical

Annexe

**Publications en 1972**

- F. Borbély* Pränatale und perinatale toxische Schädigung des menschlichen Keimlings, *Forum Med.* 15, 17 (1972)
- F. Borbély* Nota sull'attuale funzione e su quella auspicabile del Centro d'Informazione Tossicologica in rapporto ai Centri di Trattamento delle Intossicazioni, *Riv. Clin. Tossicol.*, 1, 33 (1972)
- F. Borbély* Ärztlicher Bericht über die Tätigkeit des Schweiz. Toxikologischen Informationszentrums. Jahresbericht 1971. Eigenverlag, Zürich (1972)
- F. Borbély, J. P. Lorent, A. Pasi et J. Velvart* Therapie akuter Vergiftungen, *Schweiz. Med. Kal.*, Schwabe, Basel (1972)
- I. Kalapos* Akute perorale Vergiftung mit Erdöldestillaten, Dissertation, Verlag Schweiz. Toxikologisches Informationszentrum, Zürich (1972)
- J. P. Lorent et J. Velvart* Aus der Tätigkeit des Tox-Zentrums 1971, *Schweiz. Apoth. Ztg.* 110, 243 (1972)
- J. Velvart* Schädigung der Atemwege durch Staubeinwirkung von Sisal, *Int. Arch. Arbeitsmed.* 30, 213 (1972)
- J. Velvart, J. P. Lorent et F. Mundampalli* Zur Frage der Magenentleerung bei Vergiftungen, *Praxis*, 61, 962 (1972)
- K. Würmli* Vergiftungen mit Antihistaminika, Dissertation, Verlag Schweiz. Toxikologisches Informationszentrum, Zürich (1972)

**Une série de communications présentées lors de la Réunion Technique de l'Association Européenne des Centres Anti-Poisons à Zurich (janvier 1972) a été publiée dans les périodiques suivants:**

- *Bull. Méd. Lég. et Tox. Méd.* 3 & 4 (1972)
- *Schweiz. Apoth. Ztg.* 110, 7 (1972)
- *Chem. Rundschau*, 25 (1972)

## Communications du Centre

- A. Buxtorf* Das Verhältnis zwischen Herstellern chemischer Produkte, der Schweizerischen Gesellschaft für Chemische Industrie und dem Schweiz. Toxikologischen Informationszentrum
- H. R. Gujer* Die Beantwortung ungewöhnlicher telephonischer Anfragen
- A. Guttmann* Computer storage and analysis of toxicological case reports
- H. P. Hartmann* Universität, Tox-Zentrum und Gerichtsmedizin
- J. P. Lorent* Documentation d'un Centre Anti-Poisons
- J. P. Lorent* Relations entre un Centre Anti-Poisons et l'industrie
- A. Nisoli* Der einzelne Apotheker, der Schweiz. Apothekerverein und das Tox-Zentrum
- J. Velvart* Gedanken zur Auswertung der medizinischen Dokumentation eines Tox-Zentrums
- J. Velvart* Activité du Centre Anti-Poisons pour l'industrie

## Communications de l'extérieur

- S. Moeschlin* Some aspects of modern treatment of poisonings
- G. Trivelli* Documentation sur les produits toxiques: participation des autorités fédérales au Centre Suisse d'Information Toxicologique
- G. Zbinden* Ungelöste Probleme bei der toxikologischen Beurteilung neuer Arzneimittel

Des tirés-à-part de ces textes peuvent être obtenus auprès du Centre Suisse Anti-Poisons.